

1940

LE PRÉSIDENT :

O.K. Parce qu'il y avait toute une série de... il y avait toute une typologie des parcs, là.

1945

Mme MYRIAM D'AUTEUIL :

1950

Oui, parce qu'on croit que même dans le parc de quartier, à côté de la maison, les gens peuvent s'initier là. Mais, on va mettre des skis de fond dans nos pieds, puis on va jouer au soccer, par exemple, pour apprendre à bouger avec cet équipement-là. Ce qui fait qu'on est pas obligé d'avoir un tracé de ski de fond ou des gros aménagements. Mais, après ça, si on veut vraiment pousser l'expérience plus loin, bien c'est là où on amène... Évidemment, on souhaite qu'un jour, ils sortent de l'île puis qu'ils pratiquent du plein air encore plus poussé. Mais, déjà avec au parc, ça peut être plus que de l'initiation, je veux dire.

1955

LE PRÉSIDENT :

Très bien. Merci beaucoup. Monsieur Léger, bienvenue.

1960

M. VINCENT LÉGER :

1965

Donc bonsoir à tous. Mon nom est Vincent Léger. Je suis consultant en innovation urbaine et design urbain. Je fais aussi du mentorat pour cinq start-ups de Montréal. Je fais ça pour le compte de Futurpreneurs Canada et YES Montréal :

1970

Séance de la soirée du 27 septembre 2018

1975

Youth Employment Services de Montréal. C'est du travail
bénévole. Donc vous avez reçu le document sur la mobilité,
là.

Ce soir, je vais vous entretenir sur justement les
questions de mobilité reliant ou ayant accès au parc
Jean-Drapeau.

1980

Dans les études ou les points que vous avez sur ce
document, les partenaires... le partenaire principal c'est
une firme Suisse qui va ouvrir un bureau au Canada dans les
prochaines semaines. Donc c'est une bonne nouvelle. Aussi
j'ai des collègues montréalais qui ont assisté dans la
réalisation de cette démarche et de la proposition ou
l'étude que vous avez sous les yeux.

1985

1990

L'étude, la méthodologie, un peu, bon, on a fait des
rencontres sur le terrain au niveau des îles pour parler de
l'accès et la fluidité des transports : avec la haute
direction de La Ronde, par exemple, aussi la haute
direction du Casino et aussi des dizaines d'utilisateurs de
différentes activités au niveau du parc, dans différents
secteurs du parc, les deux îles. Également, on a rencontré
des gens de l'ARTM : l'Autorité régionale de transport
métropolitain, la nouvelle agence qui s'occupe à planifier
le transport sur la grande région de Montréal.

1995

2000

2005

Donc ils ont été rencontrés et mis au courant de l'étude et des démarches qu'on fait présentement pour du développement de projet en téléphérique, de transport en téléphérique.

2010

Alors la mise en contexte, comme vous le savez, l'agrandissement de l'espace spectacle va atteindre pour accommoder soixante-cinq mille (65 000) spectateurs dès l'été prochain. Donc c'est beaucoup de personnes à déplacer. Puis d'une façon assez rapide parce que le spectacle termine puis tout le monde veut s'en aller en quelque part, dans un autre bar ou... Là, je parle de Osheaga, ÎleSoniq, et cetera.

2015

2020

Donc ça comporte évidemment des défis, des questions et des défis quand même assez importants. Soixante-cinq mille (65 000) personnes, comment ça va réagir puis qui va être responsable de quoi? Qui va porter le blâme ou si ça marche bien en fluidité ou pas? Ce sont quand même des questions importantes pour l'image de Montréal, pour les événements qu'on veut avoir sur les îles puis... En fait, c'est certaines réflexions qui sont, je pense, importantes à avoir rapidement.

2025

2030

2035

Séance de la soirée du 27 septembre 2018

2040

2045

2050

2055

2060

2065

La congestion, selon les gens rencontrés, elle est déjà très importante sur le pont Jacques-Cartier évidemment. Aussi au niveau du métro, pour l'accès au métro du parc Jean-Drapeau surtout lors des grands événements, c'est déjà une grande problématique. L'option téléphérique qui vous est soumise, en fait, qui est l'étude qui a été développée, permet, je dirais, d'alléger – sans jeu de mots – d'alléger les problématiques de congestion à venir. Et aussi, le téléphérique permet, en raison de sa... du fait que c'est en élévation, à peu près une cinquantaine de mètres pour laisser passer les navires, là. On est dans un dégagement au niveau du pont Jacques-Cartier quarante-sept, quarante-huit mètres (47-48 m) au niveau du... au-dessus du fleuve.

Donc ça permet une vue quand même extraordinaire, exceptionnelle sur les îles. Si on imagine un téléphérique, on a évidemment des vues vraiment intéressantes et nouvelles à cinquante mètres (50 m) du sol ou du fleuve, je devrais dire, sur le fleuve, effectivement, sur la ville et sur les îles. Donc ça peut aussi alimenter un intérêt touristique pour revenir visiter les îles et revisiter Montréal en général. Donc c'est pour une petite fraction du coût comparativement, par exemple, à un métro aérien, c'est une fraction du coût. On parle... on n'est pas dans la même ligue. J'ai soumis X nombres d'exemples de téléphérique

2070

urbain dans des villes, je crois que j'en ai remis six exemples comme : Barcelona, La Paz, New York, Portland, Oregon, et cetera.

2075

Donc on parle de fraction de coût et peu de coût en termes environnementaux en construction. Ce n'est pas une construction très lourde comparativement à des métros aériens ou souterrains.

2080

Donc le téléphérique urbain offre un nombre vraiment important d'avantages. J'en ai soumis, c'est-à-dire, j'ai donné des exemples dans le document. C'est une installation qui est rapide. Une opération qui se fait aussi, une installation... Et là, je parlais de vingt-quatre (24) mois dans l'échéancier que j'avais soumis. On parle de

2085

vingt-quatre (24) mois pour être en fonctionnement. Donc c'est rapide comparativement à d'autres types de construction. Puis ça va aider à solutionner les problèmes de mobilité pour aller et venir et les sorties au niveau du parc Jean-Drapeau.

2090

Pour ce qui est des trajets, on a regardé quelques trajets sur la carte. C'est assez, en tout cas, en vue, là. Il y a des trajets qui ont été analysés, là, pour le moment. Il y a des différents axes qui sont regardés par

2095

rapport à comment relier le site du parc Jean-Drapeau au

2100

Séance de la soirée du 27 septembre 2018

réseau de transport de personnes dans le secteur, soit au niveau de la Rive-Sud ou au niveau de la rive de Montréal.

2105

Donc merci de votre attention pour parler de ça. J'aimerais aussi soumettre un petit, dans le temps qu'il me reste, il me reste deux, trois minutes, si c'est possible.

2110

LE PRÉSIDENT :

Je vous en prie.

M. VINCENT LÉGER :

2115

J'aimerais ouvrir une petite parenthèse. Parce qu'en étudiant le site du parc Jean-Drapeau et on a fait une évaluation pour une activité qui pourrait être intéressante à accueillir sur le site du parc Jean-Drapeau, un événement international. Et là, je parle... Je pourrais faire circuler ça. Donc en étudiant les différentes choses intéressantes au niveau du parc, on a étudié la possibilité d'avoir une activité qui se ferait une fois annuellement ou peut-être une fois, peut-être, tous les trois, quatre, cinq ans, là. C'est un événement de haut plongeon qui serait fait à partir de l'édifice du Casino de Montréal. Comme l'exemple le montre, l'image qui est rendue là. Donc c'est du plongeon, pour les hommes, c'est vingt-six mètres (26 m) qu'ils plongent dans l'eau et pour les femmes, c'est vingt

2130

2135

mètres (20 m). Donc c'est un événement international qui a un circuit, là, qui très suivi par les médias, qui donne évidemment beaucoup de retombées médiatiques.

2140

Les gens du Casino à qui on a parlé sont ouverts qu'on utilise le bâtiment pour une activité de ce type. Évidemment, la retombée économique les intéresse beaucoup, la retombée médiatique aussi. Donc c'est un événement international innovateur qui rapporterait des centaines de millions de dollars de retombées médiatiques pour une fraction du coût de la Formule E.

2145

2150

En outre, des hauts responsables du circuit *High Diving* Red Bull sont venus à Montréal, ont été rencontrés. Ils sont impressionnés par le site du Casino. Nous avons aussi à Montréal, en passant, puis c'est une des raisons pourquoi je voulais prendre quelques instants pour parler de ça. Nous avons une des meilleures plongeuses actuellement le réseau, dans le circuit. Une Montréalais, une Canadienne qui s'appelle Lysanne Richard qui est dans les trois meilleures plongeuses au monde, qui n'a jamais plongé au Canada. Sa carrière va bien, mais elle a quand même mi-trentaine et ça serait formidable de pouvoir lui donner l'occasion de plonger devant les Canadiens et devant les Montréalais. Et c'est ce que je souhaite qu'on puisse

2155

2160

2165

Séance de la soirée du 27 septembre 2018

considérer. Donc merci encore de votre attention.

2170

LE PRÉSIDENT :

Merci.

2175

Mme ISABELLE BEAULIEU:

Une petite question technique. Dans vos évaluations d'une possibilité d'un téléphérique, s'il y avait une ligne de téléphérique, vous pensez pouvoir voyager combien de personnes à l'heure? Si c'est entre autres dans le but d'aider la mobilité. On parle de combien de personnes par heure qui peuvent se déplacer?

2180

M. VINCENT LÉGER :

Bien, il y a des systèmes qui peuvent, mettons, transporter trente à quarante mille (30, 40 MM) personnes par jour. C'est sûr que si on a soixante-cinq mille (65 000) personnes, là, mettons, un spectacle de, je ne sais pas moi, Coldplay ou un gros groupe, là, c'est sûr que ça va demander toute la capacité du système actuel puis davantage. C'est sûr que si on peut circuler, mettons, un cinq à six mille (5 000, 6 000) ou sept mille (7 000) personnes par ce système-là d'une façon très rapide, ça va alléger en tant que telle, les autres... soit les autobus ou soit le métro.

2195

2200

Mme ISABELLE BEAULIEU:

Une cabine, ça prend combien de personnes, une cabine? Et
ça prend combien de temps traverser?

2205

M. VINCENT LÉGER :

Les cabines, il y a différent différentes tailles...

2210

Mme ISABELLE BEAULIEU:

Ceux que vous envisagez.

M. VINCENT LÉGER :

T'sais, il peut y avoir des cabines à deux cents (200)
personnes. Tu peux en avoir des plus petites tailles. C'est
vraiment – comment je dirais ça – c'est fait sur mesure.
Chaque projet, tu peux avoir des cabines avec des
accessoires, avec de la climatisation. Il y a plein de
choses qui peuvent être ajoutées. C'est sûr que si on
regarde pour avoir un maximum de capacité dans un très
court laps de temps, c'est une chose. Si on veut regarder
plus sur d'une journée, c'est un autre système avec un
autre prix attaché à ça.

2220

2225

Mme ISABELLE BEAULIEU:

O.K. Merci.

2230

2235

Mme FRANCINE SIMARD :

Vous avez dit qu'il y avait relativement peu de coûts environnementaux. Alors quels sont les coûts environnementaux?

2240

M. VINCENT LÉGER :

2245

Bien, si on les compare à la construction de, je ne sais moi, d'un pont ou... c'est sûr que ça consiste à placer, faire des pylônes, les ancrer correctement, t'sais, des bonnes bases. Faire les pylônes... les pylônes peuvent être faits... Il y a une usine qui en fait des pylônes, pas loin ici, au nord de Montréal, de ces types-là, qui font des systèmes qui s'installent dans les montagnes à Whistler ou ailleurs. Donc ça crée des jobs au Québec. Puis de monter des tours comme ça, comparativement à tout le ciment qui serait coulé pour faire des arrêts de métro aérien, on n'est pas du tout dans la même ligue.

2250

LE PRÉSIDENT :

2255

Si vous permettez, j'aurais deux questions qui sont liées. Qui paie pour la construction puis en termes de tarification, ça se compare à quoi avec ce qu'on a dans la région?

2260

M. VINCENT LÉGER :

2265

Séance de la soirée du 27 septembre 2018

2270

Là, on est dans l'étude préliminaire, pour le moment. Il y a différentes options au niveau de comment réaliser ce projet puis l'opérer. Ça peut être fait sous l'égide de l'ARTM, opéré par la STM, par exemple, un nouveau type de transport. Ça peut être fait un peu à l'instar du REM. Ce n'est pas ce que je souhaite, mais en PPP, ce qui appelle le PPP. C'est devenu courant dans beaucoup de grandes villes.

2275

2280

À ce moment-ci, on est vraiment au niveau préliminaire. Si on va sur la Rive-Sud, est-ce que Longueuil payerait? Il y a beaucoup de questions à déterminer. On est au stade préliminaire. Moi, on voulait profiter de votre excellente commission, consultation pour faire un peu valoir qu'il y aurait peut-être nécessité d'innover en transport au niveau de l'accessibilité.

2285

LE PRÉSIDENT :

D'après la carte que vous nous avez remise, il y a quand même des différences importantes en termes de tracé, là.

2290

M. VINCENT LÉGER :

Oui, oui.

2295

LE PRÉSIDENT :

2300

Ce n'est pas du tout la même chose.

M. VINCENT LÉGER :

2305

Non, non, non, non.

LE PRÉSIDENT :

2310

Pour l'instant, c'est proposé comme étant des potentiels. Bien, c'est sûr qu'on a fait, excusez l'expression, on a fait notre *leg work*, d'approcher, mettons, La Ronde, le Casino, les opérateurs, le parc, comme Longueuil et puis la Ville, je veux dire. C'est sûr que là, on est d'après moi, au début du processus, là... Il faut en parler publiquement. Je crois que c'est une excellente occasion que vous nous donnez, que vous donnez aux gens qui veulent apporter de l'amélioration dans notre milieu de vie, une qualité de vie. Alors on est au début du processus.

2315

2320

LE PRÉSIDENT :

Dernière question bête et méchante : il y a assez d'eau dans le bord du bassin pour plonger à partir de vingt-six mètres (26 m)?

2325

M. VINCENT LÉGER :

Bonne question. En fait, il n'y en a pas assez. Il y en a, mais il n'y en a pas assez, non. Puis il faudrait

2330

2335 ajuster... Ça, ils l'ont fait, Red Bull et le circuit, ils
l'ont ajusté à certains endroits. Ils mettent une membrane
de rétention pour que... Ça prend, en fait, quinze pieds
(15 pi) ou à peu près de profond. Alors il faudrait placer
une membrane qui va retenir plus d'eau qu'actuellement.
2340 Alors ça, c'est faisable. Ça a été fait dans deux autres
événements Red Bull, antérieurement, dans le passé. Alors
oui, c'est une bonne question. Et présentement, je ne vous
encourage pas à sauter.

2345 **LE PRÉSIDENT :**

C'est juste un détail qu'il ne faut pas oublier.

M. VINCENT LÉGER :

2350 Oui, tout à fait. Ça va être testé par des personnes
expertes.

LE PRÉSIDENT :

2355 Bien, on vous remet votre photo. Merci beaucoup.

M. VINCENT LÉGER :

Merci à vous, merci.

2360

LE PRÉSIDENT :

On va vous trouver deux fauteuils. On voit bien, nous, oui,

2365